

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 26 juin 2025

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2024 / 2025 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans, sauf si souhait possibilité

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Comment récupérer une feuille de match papier,

Site : districtvaldemarne.fff.fr - Onglet : District - Rubrique : Documents Clubs (en bas)

Ou Cliquez sur le lien :

<https://districtvaldemarne.fff.fr/wp-content/uploads/sites/99/2021/09/FMVIERGE.pdf>

FEUILLES DE MATCH(S) MANQUANTE(S)

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et **match perdu par pénalité au club recevant**, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

3^{ème} Appel de feuille de match manquante - match perdu par pénalité au club recevant

Anciens D2 :

28266707 : ARRIGHI 2AS / VETERANS DE BONNEUIL du 18/05/25

Anciens D4 :

29595116 : ELEPHANT COTE IVOIRE / FC VITRY 94 ACADEMIE du 25/05/25

SENIORS D4 :

29577745 : SF CANAVEROIS / VITRY 94 ACADEMIE du 18/05/25

29577995 : GENERATION TAKTIK / ST MANDE FC du 18/05/25

29578005 : MIMOSA MADA SPORT / NOGENT FC du 25/05/25

U16 D2 :

28267545 : CHOISY AS / VITRY ES DU 18/05/25

U16 D4 :

29626772 : SFC CANAVEROIS / VITRY ES du 18/05/25

29683315 : CHOISY AS / NOGENT FC du 18/05/25